

Pas d'extension du bonus-malus, dicit Nicolas Sarkozy

Aucune nouvelle **extension du bonus-malus écologique** ne devrait voir le jour. Le président de la République a mis un terme à la réaction en chaîne provoquée par son ministre de l'Écologie, **Jean-Louis Borloo**.

Evoquée au départ avec sérieux par le ministre, la taxation écologique devait concerner pas moins de [19 familles de produits électroniques](#) de grande consommation parmi lesquels figuraient, en bonne place, les ordinateurs portables, les mobiles, les moniteurs ou encore les téléviseurs.

Interrogé sur le dispositif, Jean-Louis Borloo semblait catégorique. « *Si nous imposons un tel système sur les appareils électroniques, les consommateurs seront tentés de s'orienter rapidement vers des appareils moins énergivores* », assurait le ministre, qui souhaitait procéder par ordonnance pour faire appliquer son texte.

Les fabricants déjà concernés par les taxes ([copie privée](#) notamment) ont très vite montré leur inquiétude face à une nouvelle taxe, aussi éco-responsable fut-elle. L'absence de réaction parmi des acteurs tels que la chaîne de distribution Darty ou encore le **SIMAVELEC** (Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques) ne dissimulait pas le malaise. Cette inquiétude avait très vite rattrapé le premier ministre qui peu de temps après regrettait une certaine « *précipitation* ».

La fin de non recevoir notifiée par le président sonne le glas d'une mesure qui aurait indisposée les fabricants.

Selon l'agence AP, une commission nommée par le président sera toutefois chargée de réfléchir à l'extension du bonus-malus à de nouvelles familles de produits.